

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 034671

Société : R.A.M 03906

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LIAGHRIB ABDELKAÏD

Date de naissance : 1936

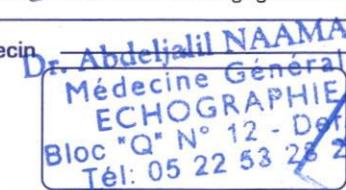
Adresse : Village Dezana Nacacenz Bloc Q N° 10

Tél. : 06 336 775 18

Total des frais engagés : 150 000 382,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20 AVR. 2024

Nom et prénom du malade : RANIS BEL HACHA

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : Ronde sitz

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DZ ROUAF

Signature de l'adhérent(e) : Elmine

Le : 20/04/2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRE

Dr. Abdeljalil NAAMANE

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 AVR. 2024	cl	A	150,00	Bloc Q° N° 12 Deroua Tél: 05 22 53 28 25
30 AVR. 2024	Control	1	16	Dr. Abdeljalil NAAMANE Médecine Générale ECHOGRAPHIE Bloc "Q° N° 12 - Deroua Tél: 05 22 53 28 25

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Abdeljalil NAAMANE Tél: 05 22 53 28 25 Centre Commercial Deroua	20/04/24	382,80
	30/04/24	37,10

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Abdeljalil NAAMANE Tél: 05 22 53 28 25 Centre Commercial Deroua			

AUXILIAIRES MEDICAUX

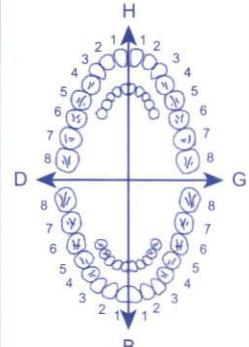
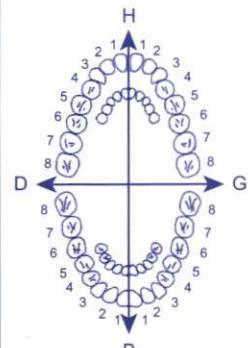
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRE

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
		DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عبد الجليل نعمان

Abdeljalil Naamane

Docteur en Médecine

Echographie

Bloc Q N° 12 - Deroua

Tél.: 05 22 53 28 25

Visite à Domicile

دكتور في الطب

الشخص بالصدى

بلوك رقم 12 - الدروة

الهاتف : 05 22 53 28 25

زيارة في المنزل

ORDONNANCE

20 AVR. 2024

Deroua, le : الドورة في :

N°. RAN 72 . EL MACKNA
76,20

→ Volksneue SR 75

30,60 Myl 12
Naljex 300

87,00 Va 31
Reba. B6 300

70,00 Azithi 100

119,00 Myl Anaf 23

ostescore Myl

382,80 ✓ Myl)

Dr. Abdeljalil NAAMANE
Médecine Générale
ECHOGRAPHIE
BLOC "Q" N° 12 - Deroua
Tél: 05 22 53 28 25



Date
lim. ut.
N° lot fab.

11 2025

TUR24



6 118001 030408

VOLTAREN® SR 75 mg
Comprimés enrobés

PPV : 76.20 DH

LOT 231505 1
EXP 04 2026
PPV 80.60



OSTEOCARE 30 CP
PVC : 119.00
Ut Av Lot :
31/03/2027 285413

IPHABIOTICS

5 021265 244683 >

LOT 230809
DLUO : 09/2026
87,00DH

Boîtes Deva Pharmaceutique

CONSERVER AU-DESSOUS
SEC, HORS DE LA VUE ET D

Abdeljalil Naamane

Docteur en Médecine

Echographie

Bloc Q N° 12 - Deroua

Tél.: 05 22 53 28 25

Visite à Domicile

عبد الجليل نعمان

دكتور في الطب

الشخص بالصدى

بلوك ك رقم 12 - الدروة

الهاتف : 05 22 53 28 25

زيارة في المنزل

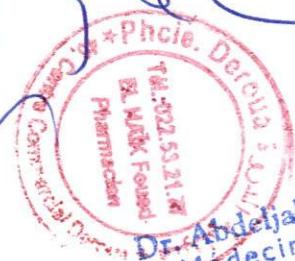
ORDONNANCE

30 AVR. 2024

Deroua, le : الدروة في :

AM RANNE . EL MACHNIA

37,10
 PERIDYS 3P 1
 1MG X 31, 1023
 1000 1
 1000 1



Dr. Abdeljalil NAAMANE
 Médecine Générale
 ECHOGRAPHIE
 Bloc "Q" N° 12 - Deroua
 Tel: 05 22 53 28 25